

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 32 (1986)  
**Heft:** 7-8  
  
**Rubrik:** Chronique fédérale

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique fédérale

par Raymond Gremaud



*Martine Lamunière nous quitte faute de temps de pouvoir assumer cette chronique fédérale et ses délais impératifs. Nous la regrettons vivement car elle avait fait l'unanimité auprès de nos lecteurs. Nous saisissons cette occasion pour la remercier vivement de sa collaboration. Pour la remplacer, nous avons fait appel à un journaliste parlementaire chevronné : **Raymond Gremaud** « Journaliste parlementaire, responsable politique du Service romand de la Correspondance politique suisse (CPS), il commente les affaires publiques helvétiques depuis quinze ans. Deuxième agence de presse nationale, mettant l'accent sur le commentaire, la CPS est surtout destinée aux journaux régionaux et contribue au maintien d'une presse locale extrêmement riche et diversifiée. » Réd.*

L'accident de Tchernobyl a replacé — et pour longtemps — les problèmes énergétiques en tête du hit parade politique suisse. A l'occasion de la session d'été, le Conseil national a consacré un débat-fleuve de trois jours à l'après-Tchernobyl, exercice aussitôt repris par la Chambre des cantons. Et ce n'est que le début de l'ébranlement, puisque le Parlement remettra ça cet hiver et que deux initiatives populaires anti-nucléaires sont annoncées. De son côté, le Conseil fédéral a accéléré la révision de la loi sur la radioprotection et freiné sa décision sur la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

La Suisse, sans nucléaire demain ? C'est ce qu'exigent, à plus ou moins long terme, les initiatives des « verts » bâlois et du Parti socialiste suisse, ragaillardis par l'accident de Tchernobyl. Et c'est pourtant le moins probable. Le peuple et les cantons se sont en effet déjà prononcés trois fois sur la politique énergétique suisse, accordant leur confiance à l'atome civil et laissant aux cantons la responsabilité des économies d'énergie. Il n'y a pas de raison qu'ils modifient leur position.

Bien sûr, si le peuple votait aujourd'hui, dans l'émotion, un verdict embarrassant pourrait tomber des urnes. Embarrassant, car dire non au nucléaire, c'est aussi se priver des quelque 40 % de l'électricité « atomique ». Mais le souverain ne s'exprimera pas avant cinq ans... D'ici là, il aura pu se convaincre des différences entre les concepts de sécurité suisses et soviétiques (la centrale de Tchernobyl n'a ni cave de pression ni confinement, sans compter qu'elle ne servait pas qu'à des fins civiles). D'ici là également, la Berne fédérale aura peaufiné les concepts de sécurité et d'alarme, mis sous toit la nouvelle loi sur la radioprotection. D'ici là enfin, les Suisses auront accru une nouvelle fois leur consommation d'électricité et admis qu'elle n'est pas une bénédiction du ciel, mais une source d'énergie indispensable à l'économie et au confort personnel. Il serait étonnant que la croissance, même « qualitative », puisse se poursuivre sans besoins supplémentaires d'électricité. Surtout à l'ère électronique dans laquelle nous sommes entrés.

Ni la Berne fédérale, ni les cantons, ni les communes n'ont interdit d'économiser l'électricité ! A entendre les partisans des économies d'énergie, il semble qu'ils forment un cortège sans fin. Et pourtant, lorsque l'on relève les compteurs d'électricité dans les chaumières et les entreprises d'Helvétie, on n'enregistre que hausses de consommation. Même dans la région de Bâle, qui jure depuis plus d'une décennie qu'elle peut se passer de la centrale de Kaiseraugst pour laquelle le Parlement fédéral a déjà donné son feu vert.

« Economies » dans les discours, « presse-boutons » dans la réalité ! Les électriciens suisses sont rompus à ce paradoxe. C'est pourquoi, faute de démarrer avec la construction de la centrale de Kaiseraugst, victime d'un « moratoire de fait », pour reprendre l'expression du Conseil fédéral, ils ont entrepris d'assurer l'approvisionnement d'une autre manière. Pour parer au plus urgent, ils ont conclu, en 1985 avec EDF, un accord aux termes duquel la France livrera chaque année à la Suisse, et pendant dix ans, de 3 à 3,5 milliards de kWh. En contrepartie, les entreprises électriques suisses verseront près d'un milliard de francs suisses à EDF pour des investissements et des charges d'exploitation, et ils payeront naturellement le courant français, à des conditions « favorables ». Déjà donc, les tergiversations de la politique nucléaire suisse ont rendu le pays partiellement dépendant du nucléaire étranger.

Les compagnies suisses d'électricité ne sont pas des fanatiques du nucléaire. Plusieurs d'entre elles ont investi dans les énergies nouvelles. Toutes suivent les recherches en cours. Mais c'est précisément à cause de cette expérience qu'elles connaissent les limites dont les énergies nouvelles souffriront longtemps encore. Et puis, les électriciens continuent de « faire dans le classique ». Ainsi ont-ils décidé de placer un milliard de francs pour augmenter le rendement des installations de la Dixence. D'autres projets naissent. Mais les écologistes des années huitante sont presque aussi farouches anti-hydraulique qu'anti-nucléaire...

Paradoxe encore, ce sont pourtant ces verts-là qui prônent le développement du trafic ferroviaire. Or, avertit Léon Schlumpf, chef du Département des transports, des communications et de l'énergie, pour faire rouler les trains tant réclamés, il faut... de l'électricité ! C'est dire si l'on n'est pas sorti de l'auberge.

1987 sera une année électorale. La politique énergétique y deviendra simple cheval de bataille. C'est regrettable dans la mesure où la leçon de Tchernobyl — qu'il est utile de tirer — risque d'en cacher une autre, inscrite depuis plus longtemps dans l'histoire : pour qui manque le train, l'avenir est toujours difficile.

Raymond Gremaud